



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 28 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 28 février à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Marc HERVE, Hubert GUINARD (suppléant de M. SIELLER), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : pouvoir de M. RONSIN à M. NADESAN, de M. LEFEUVRE à M. FAUVEL, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, André LEFEUVRE, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, Luc MANGELINCK, Joël SIELLER

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Jean-Luc OHIER (Suppléant SMPEPCE), Mesdames Catherine DISERBEAU DDTM35, Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 12 février 2019

N°19/02/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Comité Syndical du 28 février 2019

N°19/02/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 26 novembre 2018 au 20 février 2019 :

Date	Objet	Attributaire	Montant
28/11/2018	Reproduction document observatoire	Cloître	1941,60 € TTC
28/11/2018	Bureau, armoires, fauteuil	UGAP	1783,91 € TTC
04/12/2018	Avenant antenne secondaire nord de Rennes (participation SMG)	CEBR	36 763 € H.T.
06/02/2019	Nouvel ordinateur	RBI	1808,46 € TTC
20/02/2019	Etude turbine AVA	Bourgeois	5400 € TTC

**Personnel :*

Date	Type de contrat
14/02/2019	Recrutement de madame Gisèle Marie sur le poste de catégorie C, suivi PPC

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

Fait à Rennes, le 28 février 2019

Le Président,



Auguste FAUVEL